

Police smile.home HAU-1'752'850 du 24.08.2018

Preneur d'assurance

Feuille de données de base

Données du contrat

Trontour d'accuration		Donnees ou contrat		
Eric Lecluyse Rue Auguste-Bachelin 31 2000 Neuchâtel Date de naissance Nationalité Permis de séjour Membre	18.08.1971 FR B	Début Fin Payable jusqu'au Mode de paiement	16.10.2018 15.10.2019 15.11.2018 annuel	
N° du partenaire	1'026'988			
Objets assurés	1			
Rue, n° NPA, localité Domicile Propriétaire du logement Nombre de pièces/d'occupants Construction Moyens d'extinction	Rue Auguste-Bachelin 31 2000 Neuchâtel oui non 3.0/3 massive avec hydrant			
Personnes assurées				
Selon CGA Personnes mentionnées	art. 17 & 33 non			
Prénom, nom Date de naissance Prénom, nom Date de naissance Prénom, nom Date de naissance Prénom, nom Date de naissance	IIOII			

Questions quant à la proposition

Vos réponses aux questions ci-après de la proposition, sont valables pour la nouvelle souscription de l'assurance, et seront reprises telles quelles dans les documents également pendant la durée du contrat.

Le preneur d'assurance ou les personnes assurées:

- ontils subi des rejets de propositions ou des résiliations de contrats d'assurance ménage auprès d'autres compagnies au cours des 5 dernières années?
- se sont-ils vu imposer des franchises ou des conditions plus contraignantes dans d'autres assurances ménage au cours des 5 dernières années?
- ont-ils subi des sinistres au cours des 5 dernières années concernant d'autres assurances ménage?

Conditions de rabais

La réduction stipulée ici s'applique à cette police d'assurance et n'est ni transférable, ni cumulable avec d'autres rabais.

10% de rabais Internet renouvelé tous les ans

Bases du contrat

Conditions générales d'assurance (CGA) HAU 5.1 Conditions particulières aucune

Cette police contient, outre la feuille de données de base avec les bases contractuelles susnommées:

Étendue de l'assurance couvertures, prestations, primes & taxes

Décompte de primes décompte de primes et bulletin de versement

Le preneur d'assurance certifie avoir reçu ces documents et en avoir pris connaissance. Pour une meilleure compréhension et lisibilité, nous renonçons dans nos documents contractuels à faire une distinction entre formes féminine et masculine, et employons les expressions habituelles dans la loi et le langage courant. Il va bien évidemment de soi que nous nous adressons toujours aux personnes des deux sexes.



Société Neuchâteloise de Presse SA av. Vignoble 3 2000 Neuchâtel

Décompte salaire Août 2018

16.07.2018 - 15.08.2018

Monsieur Eric LECLUYSE Emer-de-Vattel 38 2000 Neuchâtel

N° personnel:

10001756

Date de décompte : 31.08.2018	N° AVS :	756.0739.7066	.40
N° Genre de salaire	Base	Taux	Résultat
10000 Salaire mensuel	10'770.00	100.00%	10'770.00
30010 Allocations pour enfant	220.00	1	220.00
32020 Allocation familiale entreprise	50.00	1	50.00
49110 Prestation en nature: part privée véhicule d'entreprise (forfait)	278.80	1	278.80
50000 SALAIRE BRUT			11'318.80
61000 Contribution AVS employé	11'048.80	-5.125%	-566.25
61200 Contribution AC employé	11'048.80	-1.100%	-121.55
61600 Contribution AANP employé	11'048.80	-0.8300%	-91.70
61700 Contribution LAAC à max. LAA employé	10'770.00	-0.0496%	-5.35
64100 Contribution LPP employé montant fixe	787.90	-1	-787.90
65110 Contribution IJ cat. 1 contribution employé	10'770.00	-1.06%	-114.75
67500 Ajustement prestations pécuniaires	278.80	-1	-278.80
68040 Impôt à la source en % selon tabelle	11'318.80	-14.48%	-1'638.95
68280 Cotisation formation continue FSJ employé	11'048.80	-0.50%	-55.25
70000 SALAIRE NET			7'658.30
72200 Frais de repas effectifs	463.60	1.00	463.60
74000 Frais de représentation forfaitaires	300.00	1.00	300.00
76400 Déductions divers contravention	40.00	-1	-40.00
80000 PAIEMENT			8'381.90

Le montant est transféré comme suit :

Banque

Migros Bank AG CH5108401000061401854

CHF

8'381.90

Nous vous prions de contrôler de suite le décompte salaire et d'annoncer immédiatement toute inexactitude.

Société Neuchâteloise de Presse SA av. Vignoble 3 2000 Neuchâtel

Décompte salaire Juillet 201816.06.2018 - 15.07.2018

Monsieur Eric LECLUYSE Emer-de-Vattel 38 2000 Neuchâtel

N° personnel :

10001756

N° AVS :

756.0739.7066.40

Date de décompte :

31.07.2018

14	Genre de salaire	Base	Taux	Résultat
10000	Salaire mensuel	10'770.00	100.00%	10'770.00
30010	Allocations pour enfant	220.00	1	220.00
32020	Allocation familiale entreprise	50.00	1	50.00
	Prestation en nature: part privée véhicule d'entreprise (forfait)	278.80	1	278.80
50000	SALAIRE BRUT			11'318.80
61000	Contribution AVS employé	11'048.80	-5.125%	-566.25
61200	Contribution AC employé	11'048.80	-1.100%	-121.55
61600	Contribution AANP employé	11'048.80	-0.8300%	-91.70
61700	Contribution LAAC à max. LAA employé	10'770.00	-0.0496%	-5.35
64100	Contribution LPP employé montant fixe	787.90	-1	-787.90
65110	Contribution IJ cat. 1 contribution employé	10'770.00	-1.06 %	-114.75
67500	Ajustement prestations pécuniaires	278.80	-1	-278.80
68040	Impôt à la source en % selon tabelle	11'318.80	-14.48 %	-1'638.95
68280	Cotisation formation continue FSJ employé	11'048.80	-0.50 %	-55.25
70000	SALAIRE NET			7'658.30
74000	Frais de représentation forfaitaires	300.00	1.00	300.00
	Déductions divers contravention	40.00	-1	-40.00
77000	Déduction avance sur le salaire	3'000.00	-1	-3'000.00
80000	PAIEMENT			4'918.30

Le montant est transféré comme suit :

Banque

Migros Bank AG CH5108401000061401854

CHF

4'918.30

Nous vous prions de contrôler de suite le décompte salaire et d'annoncer immédiatement toute inexactitude.

Société Neuchâteloise de Presse SA av. Vignoble 3 2000 Neuchâtel

Décompte salaire Juin 201816.05.2018 - 15.06.2018

Monsieur Eric LECLUYSE Emer-de-Vattel 38 2000 Neuchâtel

N° personnel:

10001756

Date de décompte : 30.06.2018

N° AVS :

756.0739.7066.40

N°	Genre de salaire	Base	Taux	Résultat
10000	Salaire mensuel	10'770.00	100.00%	10'770.00
30010	Allocations pour enfant	220.00	1	220.00
32020	Allocation familiale entreprise	50.00	1	50.00
49110	Prestation en nature: part privée véhicule d'entreprise (forfait)	278.80	1	278.80
50000	SALAIRE BRUT			11'318.80
61000	Contribution AVS employé	11'048.80	-5.125%	-566.25
61200	Contribution AC employé	11'048.80	-1.100%	-121.55
61600	Contribution AANP employé	11'048.80	-0.8300%	-91.70
61700	Contribution LAAC à max. LAA employé	10'770.00	-0.0496%	-5.35
64100	Contribution LPP employé montant fixe	787.90	-1	-787.90
65110	Contribution IJ cat. 1 contribution employé	10'770.00	-1.06%	-114.75
67500	Ajustement prestations pécuniaires	278.80	-1	-278.80
68040	Impôt à la source en % selon tabelle	11'318.80	-14.48%	-1'638.95
68280	Cotisation formation continue FSJ employé	11'048.80	-0.50 %	-55.25
70000	SALAIRE NET			7'658.30
72200	Frais de repas effectifs	272.80	1.00	272.80
74000	Frais de représentation forfaitaires	300.00	1.00	300.00
76400	Déductions divers contravention	120.00	-1	-120.00
77000	Déduction avance sur le salaire	4'000.00	-1	-4'000.00
80000	PAIEMENT	A A A A A A A A A A A A A A A A A A A		4'111.10

Le montant est transféré comme suit :

Banque

Migros Bank AG CH5108401000061401854

CHF

4'111.10

Nous vous prions de contrôler de suite le décompte salaire et d'annoncer immédiatement toute inexactitude.